

est irrégulier et contraire à la coutume établie au cours de la période des questions de demander des questions de la manière dont le fait le député. Une question doit être posée directement. Elle ne doit pas comprendre des déclarations qui ont été faites hors de la Chambre.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je suis bien d'accord avec Votre Honneur. Nous préférons poser nos questions immédiatement, mais les ministériels doivent être d'abord mis au courant. Voici ma question: Le gouvernement projette-t-il d'étudier de près les méthodes utilisées par les États-Unis pour contrôler l'inflation, afin que nous puissions améliorer les nôtres dans la mesure du possible?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en ce qui regarde la partie de la question introduite subrepticement, je vois ce qui en est. Il est évident que M. Young parlait du Canada et des États-Unis, mais non du gouvernement canadien. A mon avis, le gouvernement du Canada a beaucoup mieux réussi que celui des États-Unis à enrayer l'inflation. Toutefois, le Canada comprend aussi des gouvernements provinciaux; les fluctuations dans le secteur privé et les mouvements internationaux dans le domaine de l'économie encouragent aussi l'inflation. Mais le gouvernement fédéral peut se féliciter des résultats qu'il a obtenus.

L'hon. M. Hees: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Vu la réponse du premier ministre, je lui demanderai simplement ceci: N'attrape-t-il jamais un torticolis à force de refuser de regarder les choses en face?

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

GRÈCE—LA TORTURE DES PRISONNIERS

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): J'ai une question à poser au premier ministre, monsieur l'Orateur. A la suite du récent rapport de la Commission européenne des droits de l'homme, qui signale que le gouvernement de Grèce accepte, comme procédure administrative normale, le recours à la torture des prisonniers, le gouvernement canadien a-t-il émis quelque protestation auprès de ce pays membre de l'OTAN?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de ce rapport de la Commission mais je vais consulter le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à ce sujet.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu des obligations des pays de l'OTAN, et à la lumière de ce rapport, le gouvernement songerait-il à prendre des dispositions au sein de l'OTAN afin de s'assurer que la Grèce abandonnera de telles pratiques ou cessera de faire partie de l'OTAN?

[Plus tard]

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais préciser une question que j'ai posée au premier ministre. Quand il examinera le rapport sur la torture dans les prisons grecques, a-t-il l'intention de protester auprès du gouvernement grec si le rapport est confirmé?

Le très hon. M. Trudeau: J'ai exprimé l'intention de discuter le problème avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

L'OTAN—L'ATTITUDE DU CANADA QUANT À LA GUERRE NUCLÉAIRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question ayant trait à la nouvelle selon laquelle l'OTAN se propose d'accentuer son rôle de rétorsion en matière de guerre nucléaire. Cette indication d'intention modifiera-t-elle l'attitude du gouvernement du Canada qui a décidé d'abandonner son rôle en matière nucléaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Nous avons annoncé que notre rôle en matière de guerre nucléaire serait réduit progressivement et nous n'avons pas changé d'idée.

L'hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement du Canada prend-il part aux entretiens qui ont lieu à l'heure actuelle dans le cadre de l'OTAN qui, de toute évidence, projette d'accroître sa capacité nucléaire au sein de l'alliance en Europe?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il me faudrait vérifier si nous participons actuellement à cette discussion. Je sais en effet qu'il existe un comité de l'OTAN, constitué par un groupe des pays membres, dont certains ont un potentiel nucléaire et d'autres non. C'est lui qui a étudié la stratégie de l'OTAN dans le domaine nucléaire, mais je ne crois pas que le Canada en fasse partie pour le moment.

L'hon. M. Stanfield: Une autre question supplémentaire. Le gouvernement canadien est-il prêt à prendre part aux débats qui vont avoir lieu sur le rôle nucléaire de l'OTAN?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous ne faisons pas partie de ce comité,